

## Analyse des bilans sociaux du Département du Rhône de 2001 à 2011

	2001	2008	2011	08/01	11/08	11/01
<b>Effectifs au 31/12</b>	<b>3 587</b>	<b>5 506</b>	<b>5 596</b>	<b>53%</b>	<b>2%</b>	<b>56%</b>
Catégorie A	561	968	962	73%	-1%	71%
Catégorie B	1 748	1 826	1 781	4%	-2%	2%
Catégorie C	1 277	2 222	2 385	74%	7%	87%
Titulaires	3 234	4 642	4 780	44%	3%	48%
Non titulaires	353	646	658	83%	2%	86%
Assistants familiaux		490	468		-4%	
<b>masse salariale (K€)</b>	<b>125 600</b>	<b>233 100</b>	<b>252 500</b>	<b>86%</b>	<b>8%</b>	<b>101%</b>
total salaires nets (K€)	88,6	167,6	177,3	89%	6%	100%
<b>coût moyen d'un agent</b>	<b>35 015 €</b>	<b>42 336 €</b>	<b>45 122 €</b>	<b>21%</b>	<b>7%</b>	<b>29%</b>
salaire annuel moyen agent	24 700 €	30 440 €	31 683 €	23%	4%	28%
<b>Absentéisme (jours/an)</b>	<b>15,0</b>	<b>24,7</b>	<b>27,8</b>	<b>64%</b>	<b>13%</b>	<b>85%</b>

- la première remarque est qu'il est difficile de s'y retrouver parmi les différents chiffres fournis par le département du Rhône : les chiffres diffèrent suivant que l'on regarde le bilan social à fin 2001 ou l'état du personnel à fin 2011 du compte administratif.
- la répartition des titulaires/non titulaires publiée dans le bilan social 2008 est différente de celle que l'on trouve dans le bilan social 2011 pour l'année 2008 !
- mais CANOL a l'habitude de ces différences, on les rencontre à chaque fois que l'on se penche sur les chiffres du conseil général : aide personnalisée à l'autonomie, personnes handicapées, RSA,...
- à la différence de la région, qui a conservé la séparation du personnel des lycées transféré en 2007 avec celui des autres services, il n'est pas possible de faire cette distinction pour le personnel des collèges : il n'est indiqué nulle part en 2011 où on a mis les 703 techniciens et ouvriers spécialisés (TOS) des collèges transférés en 2007. Si on regarde l'état du personnel à fin 2011, ils se trouvent dans la filière dite « technique », on en trouve alors 1 287 ! Et dans le bilan social 2011, ils semblent figurer dans les MDR (maisons du Rhône) où on trouve 3 187 agents, alors qu'il aurait été si simple de les considérer ce qu'ils sont, c'est-à-dire une filière à part... mais la simplicité n'est pas la qualité première trouvée au Département !
- les effectifs augmentent régulièrement : 2% en 3 ans, les embauches se faisant essentiellement en personnel non qualifié (catégorie C) et pour du personnel titulaire.
- l'absentéisme est très élevé,... mais de 10% environ inférieur à celui constaté à la ville de Lyon et au Grand Lyon.